

0350965J
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE LE LANDRY
29 AVENUE DE CORK
35207 RENNES CEDEX 2
Tel : 0299506626

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2022

Réuni le : 24/11/2022

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à MOSBACH , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MOSBACH: échange.Le C.A. autorise le Chef d'Etablissement à organiser un échange scolaire facultatif avec un collège à MOSBACH, pour les élèves germanistes de 4ème du 26 mars au 31 mars 2023 pour l'accueil des correspondants et sur la période du 18 juin au 23 juin 2023, pour les élèves du collège Le Landry.
Le C.A. donne son accord au projet de budget et fixe la participation des familles à 250 €. Il autorise la signature des contrats permettant l'exécution de cet échange.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0